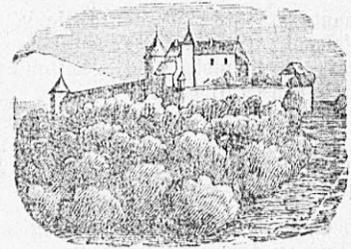




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
 6 mois, » 2 50
 Étranger: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro: 5 cent.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5²⁵ 10¹³ 2⁰⁵ 8⁰⁰ ← Bulle, arr. 9⁰⁰ 12⁵⁸ 4²⁸ 10¹³

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne

lettres et argent francs de port.

BULLE, le 13 février 1894.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Assemblée fédérale. — L'Assemblée fédérale se réunira le 27 mars en session du printemps.

Votation fédérale. — Le Conseil fédéral a fixé au dimanche 4 mars la votation populaire sur l'arrêté du 20 décembre 1893 concernant l'adjonction d'un nouvel article donnant à la Confédération le droit de légiférer en matière de métiers.

Prud'hommes. — Le Grand Conseil du canton de Berne a terminé les débats sur le projet de gouvernement en vue de l'introduction des prud'hommes, lequel, accepté à l'unanimité, sera mis en vigueur à partir du 1^{er} juillet. Actuellement, sont dotés de cette institution les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne, Soleure, Lucerne; plusieurs cantons de la Suisse allemande s'apprentent à suivre ce mouvement.

Antiquités. — En souvenir du séjour agréable qu'il a fait, comme tout jeune homme, à la pension Haccius, à Lancy, le khédivé a fait don à la Suisse de quatre sarcophages vides et une quarantaine de statuettes antiques en terre cuite, représentant des divinités de l'ancienne Egypte. Le Conseil fédéral les répartira entre diverses collections cantonales.

Anarchistes. — Sur l'ordre du procureur général de la Confédération, la police de Zurich a arrêté trois anarchistes étrangers: Wichers von Gogh, homme de lettres, de Hambourg; Nonnemann, cordonnier, de Bolingen (Wurtemberg); Frédéric Proigg, ébéniste, de Potsdam.

Ce dernier était déjà à la gare quand la police l'a saisi. Comme il opposait de la résistance, on a dû lui mettre les menottes.

— Le Conseil fédéral a prononcé l'expulsion de six Italiens, d'un Autrichien et de six Allemands.

Une conversation avec le général Herzog. — Un correspondant du Figaro, qui eut l'occasion de parler au général Herzog, à Aarau, en 1892, rapporte la conversation qu'il eut alors avec le vieux soldat:

J'ai été gradé en Allemagne, dit le général, et j'aime cette armée-là. Mais, comme soldat, j'aime toutes les armées: les malheurs de la vôte m'ont fait de la peine. J'ai beaucoup aimé Clinchant avec qui j'eus les relations que vous connaissez. Je suis avant tout Suisse du fond de l'âme, mais, je vous l'avoue, la tournure des choses me chagrine vivement.

Les Belges perdent la tête et veulent militariser leur pays. Chez nous, on se met à prendre peur. On dit: les frontières sont mal gardées, il faut des forts. *Demain, on dira: il faut des canons dans les forts. Et après demain, il faut des hommes pour les forts et les canons. C'est l'abîme sans fond...*

Eh bien! moi, vieux soldat, je dis que ces gens-là, ces civils, perdent leur pays, car ils l'arrachent à sa tradition, laquelle est la neutralité, seule raison d'être, seule sauvegarde de notre existence nationale.

Il est vrai que je n'ai plus guère l'occasion de placer mon mot. Que voulez-vous? la jeunesse nous pousse! On enferme le vieux soldat dans les affaires techniques, et l'on prend soin de s'étranger sans lui dans les grandes affaires.

Assez grand, sec, serré dans sa redingote noire, le général Herzog, avec sa monstache grise, présentait le type assez ressemblant du vieux grenadier d'autrefois.

— Vous avez cependant, observai-je, une préférence que vous ne cherchez pas à cacher?

Et je désignai du doigt un portrait de Moltke dont l'œil creux et froid animait mal le salon modeste et sévère du général Herzog.

— C'est vrai, dit-il, Moltke est ici, mais Napoléon est dans mon cabinet. Si vous ne le croyez pas, regardez...

Il entr'ouvrit une porte et j'aperçus l'empereur cheminant silencieusement devant ses grenadiers à travers les neiges de Russie.

Zurich. — La réunion du *Bauernbund* cantonal a décidé de donner comme instructions à ses délégués à la Ligue suisse des paysans de prendre position contre la création d'une banque à monopole, mais de travailler en faveur d'une banque hypothécaire, destinée à amortir la dette qui pèse sur la propriété rurale.

— Pour le remplacement de M. Locher, au Conseil national, le candidat des libéraux et des démocrates, le major Stadler, est élu par 7785 voix contre 4462 données à M. Schmid, président de la Ligue des paysans.

— Soixante-neuf sections zuricoises de la Société fédérale de gymnastique ont décidé, à l'unanimité de leurs délégués, de rester dans la Société fédérale et d'accepter les statuts révisés de celle-ci, lesquels permettent aux membres passifs le droit de vote. Dans ce cas, les Zuricois disposeraient de 6000 voix au lieu de 1700 comme actuellement.

— Dans un commencement d'incendie, dimanche soir, à Zurich, une femme de 45 ans est morte étouffée.

Berne. — Il vient de mourir à l'hôpital d'Interlaken un jeune homme nommé Jossi, de Grindelwald. En chaussant ses sabots, il s'était légèrement écorché le pied au moyen d'une allumette tombée dans sa chaussure.

— M. Steinhauer est élu conseiller national par 5702 voix. M. Dürrenmatt en a obtenu 5080.

— Dimanche, les radicaux bernois ont tenu une assemblée, au Casino, à Berne. Ils se sont prononcés contre l'initiative des soins gratuits combinés avec le monopole du tabac. Sur un rapport de M. Marti, ils ont voté un ordre du jour disant que l'initiative sur le produit des douanes était un acte d'hostilité envers la Confédération et qu'il fallait s'y opposer d'une manière absolue. Enfin, l'assemblée s'est déclarée d'accord avec le projet Schenk sur les subventions fédérales en faveur de l'instruction primaire et a exprimé le vœu que ce projet figure sur le programme du parti.

— Les expériences faites sous l'œil de professeurs vétérinaires aux abattoirs de Berne par la commu-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 20

JE T'AIME

PAR JULES MARY

Et, sur le point de sortir, il se retourna et, s'efforçant de sourire:

— Ainsi, c'est fini, n'est-ce pas? Plus de projets? Plus de pensées mauvaises?

— C'est fini, dit-elle.
 Trique sortit, ayant l'air d'être tranquilisé. Cependant, il ne l'était pas. Il se promit de ne point s'éloigner et de ne pas perdre Geneviève de vue. En même temps, il ordonnait à la femme de chambre de le prévenir si la comtesse manifestait l'intention de quitter le château, en voiture ou à pied. Un peu rassuré par toutes ces précautions, il rentra dans sa chambre, mais l'œil resta au guet, l'oreille aux écoutes, le front collé contre les vitres de la fenêtre.

Les heures s'écoulèrent, la matinée se passa. Vers midi, Trique envoya demander à Geneviève si elle descendrait déjeuner. La femme de chambre revint en disant que sa maîtresse dormait toute habillée sur son lit et qu'elle n'avait pas voulu la réveiller.

— Elle dort? Tant mieux, fit le vieillard... Le sommeil calmera ses nerfs.

Geneviève se réveille vers une heure. Elle ouvre les yeux et ne fait pas un mouvement, le regard fixé au dedans d'elle-même. Et dans ses yeux, toujours brillants de fièvre, tour à tour se peignent les impressions de son âme: le désespoir, la crainte de la vie solitaire, la haine, l'envie de se venger, de punir.

Tout à coup, elle se lève. Elle écoute si elle n'entend point les pas de quelque domestique dans les chambres voisines. Elle se doute bien que son père la surveille. Elle sort un instant sur le balcon de pierre qui court le long de son appartement. Le vent souffle avec violence. Des nuages travergent le ciel, chargés de pluie, laissant de temps à autre crever leurs flancs d'où s'abattent avec fureur des ondes glacées.

Le matin, elle a passé les premières heures du jour à guetter Rolande, aux environs de Rochevaux. Elle a bien vu le père Trique qui entrainait au château, désolé, alourdi, la tête basse. Elle s'est enfiée, alors, se disant:

— S'il ramène Hector, je pardonne!... s'il ne le ramène pas, que Dieu prenne pitié de cette femme!...

Elle avait attendu le retour de Trique. Il revenait seul!... Elle avait patienté quelques heures... Vainement!... Hector restait dans les bras de sa maîtresse...

— C'est bien, dit-elle en quittant le balcon et en fermant la fenêtre, rien ne me retiendra plus... Elle ne laisse pas Hector revenir à moi... j'irai donc à elle... Sa beauté m'a été fatale... sa beauté affole mon mari... je détruirai sa beauté... Dieu la garde!...

Elle se couvre du manteau qu'elle avait pendant la nuit, le manteau souillé de boue; elle écarte les lourdes tentures qui cachent la porte hérissée de clous conduisant à l'oratoire, cette porte qu'elle a franchie tant de fois, comme Charlotte, mais ce n'est plus pour prier, qu'elle traverse la chapelle déserte, où le vent hurle en furie, par le trou béant des fenêtres en ruines. C'est pour s'enfuir, par l'escalier dangereux qui descend dans la cour. Sous ses frêles pieds, les pierres basculent. Deux marches se détachent, roulent: c'est miracle qu'elle ne soit ni blessée, ni tuée. Elle tombe et se relève. Elle est en bas. Elle est sauvée. Elle sort du château par les communs, gagne le parc dans les grands arbres duquel elle s'enfonce et disparaît. Trique n'a pu la voir. Alors, d'un pas rapide, inégal, tantôt marchant, tantôt courant, elle s'engage dans la lande.

Le vent humide souffle bas et roule en tumulte des nuages violets dont les boucoulades laissent parfois dans le ciel des tronées bleues, voilant, puis dégageant le soleil. Tout à coup, près de Geneviève, la campagne assombrie semble envahie par la nuit soudaine; mais du milieu des bois lointains, un autre bois se lève, admirablement éclairé dans les ténèbres environnantes — un bois de chênes d'un jaune à n'y pas croire, fantastique et faux; puis tout s'éteint; la projection de la lumière fait surgir, en une centième partie de seconde, à des kilomètres de là, une taille de bouleaux minces comme des fétus au-dessus desquels émergent des têtes de sapins. On dirait, cette fois, l'entrée merveilleuse, tout éblouissante d'un soleil de théâtre, d'une divinité des forêts, jalouse de se montrer en sa splendeur éphémère; tout s'éteint encore; vers Rochevaux, de la pluie tombe en longues bandes grises sur des sarrasins coupés, roussâtres, puis à cent pas de là, sur les toits d'un village, seuls éclairés par le jeu bizarre de la lumière; et sous le coup d'un caprice nouveau, tout puisant, la plaine immense des landes devient pareille à une coulée de feu. Cela est si beau, si inattendu, si étrange que Geneviève regarde, effarée, vraiment émue, prise jusqu'au fond de son cœur, par ce que ce spectacle a de merveilleux et de surnaturel.

Par les bois, elle se rapproche le plus qu'elle peut de Rochevaux.

Elle arrive jusqu'au parc qui s'étend, à partir des douves, devant la façade. Elle s'engage dans les allées très étroites, au-dessus desquelles les branches sont entrelacées en berceaux. Le parc étant très touffu, elle s'y cache facilement. C'est là qu'elle veut attendre. Si Rolande vient de ce côté, elle est perdue. Mais viendra-t-elle? Pour quelle raison sortirait-elle? Le vent continue de souffler en tempête. Parfois, la pluie tombe en rafales. Il fait un froid aigu. Rolande ne se hasarderait point dehors.

— Eh bien, tant mieux, tant mieux, se dit Geneviève. Mais si elle vient, c'est que Dieu l'aura marquée de sa colère et

étouffes de soie noir, blanc jusqu'à fr. 22.80 le mètre (environ 240 quans différents).
 de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
 > 1.50 > 6.55
 > 1.50 > 14.85
 > 2.20 > 11.60
 > .65 > 20.50
 > 16.65 > 77.50
 > .65 > 4.85
 > 3.15 > 67.50
 retour. [150
 . Henneberg, Zurich.

rendre:

garde, pouvant s'at-
 bureau du journal. [84

DE MALT

ANDER

UX DIPLÔMES

ET

DAILLES

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

entrée-sur les blés étran-
vert un complot pour as-
oto. Nombreuses arresta-

FRIBOURG

ance du 10 février 1894.—
est autorisée à acquérir un
à vendre un immeuble,
e Sales (Gruyère) à faire
e bois.

uts du syndicat d'élevage

ad'hommes. — D'après
recteur de la justice et M.
auraient élaboré déjà, il y
jet de loi complet sur les
et l'organisation des appa-
rait été distribué à MM. les

e qui serait mieux encore,
une fois discuté en Grand
s de prud'hommes soient
ez nous. Ce serait de la
omie notable pour le can-
le Directeur de la justice,

GRUYÈRE

— Nous avons parlé dans
étrange attitude immédia-
tion démocratique gruyé-
mi du peuple qui se sont
les promoteurs de la dite
ux, des hommes de 1848

nt une ruse peu honnête
umiers, ont cru qu'il suf-
ouge pour discréditer le
démocratique aux yeux des

n peu de réflexion ferait
tentative de démolition. Y
omme plus diamétralement
ement de 1848 que celui de
nsidérans.

un nouveau parti cher-
des libertés mêlées de de-
ées jusqu'ici par tous les

oyons les radicaux de 1848
et d'exclusivisme, fautes
ficiles de ces temps, mais
une série de réformes et
on étudiées, qui font encore
n cantonale, tandis que nos
nt en étant autoritaires et
r du pouvoir extraordinai-
ctroyés que pour fabriquer

, parce que la colère, plus forte
en une seconde, ses tortures
es dédaignées, beauté mépri-
se révolte contre l'injustice de
contre le bonheur insolent de

me elle a crié un jour en voyant
e Rolande, à la Source de la

?
tendue. Elle a un geste d'ef-
... Pille, Mac, pille! dit-elle.
rivale odieuse pendant que le
guenle. Elle saisit le bras de
re étrange, changée, enroulée,

rtant, je t'avais dit de preu-
er, mais, à ce moment-là, elle
analysée par la terreur.

eurs! C'est ta beauté que je
la quitte pas depuis trois jours
ps dans sa main. Le liquide
laude, sur le front, se répand
lle, corrode, creuse, brûle la
ereine pousse un cri affreux,
e à genoux, se roule sur le

el tuez-moi... achevez-moi!..
(A suivre.)

des lois mal faites, inapplicables et inappliqués, ou
rester dans l'immobilisme.

Quels sont donc ceux qui ont hérité des défauts
des radicaux de 1848? Sont-ce les membres de l'U-
nion démocratique ou nos gouvernants actuels? Les
journaux du N° 13 devraient nous le dire.

Épargne et démocratie. — Parmi les mesu-
res à prendre pour améliorer le sort des populations,
l'Ami du peuple cite, entre autres, l'encouragement
à l'épargne et dit que c'est à de tels signes et à de
telles œuvres qu'on reconnaît le vrai démocrate.

Eh bien, elle doit être jolie la démocratie de nos
gouvernements; car si son régime a tout fait pour
faire sortir l'argent des poches du pauvre peuple fri-
bourgeois, c'est bien celui qui nous gouverne depuis
trop longtemps.

Au lieu de restreindre le nombre des établissem-
ents publics, ce parti fondait dans les villages, à
côté des auberges et des pintes déjà trop nombreu-
ses, des cercles soi-disant catholiques qui n'étaient, au
fond, qu'une occasion forcée à de nouvelles dépenses.

Au lieu de faire une loi juste et équitable pour
tous et qui aurait permis de diminuer sensiblement
le nombre des pintes, on en fait une qui donne lieu à
des applications les plus arbitraires, de sorte qu'il
n'est pas étonnant si les lésés ont obtenu raison à
Berne et si le but de la loi a été complètement manqué.

Et ces promenades et agapes mi-politiques mi-
religieuses qu'on a organisées sur un si grand pied de-
puis que notre excellent régime détient les rênes du
pouvoir, croyez-vous qu'elles constituent un encou-
ragement à l'épargne?

Et la façon d'agir de nos pères équateurs qui frap-
pent à coups redoublés sur les gens qui peinent, qui
suent et économisent!

Mais le clou de l'encouragement à l'épargne a été
certainement l'organisation de la célèbre loterie et la
pression exercée à cette occasion, sur notre pauvre
population, par les agents gouvernementaux, pour
lui convertir en billets de loterie son argent pénible-
ment gagné. Vous appelez encourager à l'épargne
l'entraînement à la passion du jeu, soit, mais nous
vous avouons franchement que nous ne choisirons ja-
mais de tels moyens et de telles mesures pour amé-
liorer le sort de nos populations fribourgeoises.

Nous avons une idée plus saine des devoirs d'un
parti vraiment démocratique.

La neige. — Voici enfin de la neige. Elle sera
saluée avec joie par les campagnards qui pourront
descendre leurs bois de la montagne.

En ville, elle aura du moins l'avantage de rendre
la circulation possible en recouvrant l'énorme couche
de boue des routes et même des passages pavés. Les
ouvriers de la ville dorment-ils donc en hiver comme
les marmottes?

Température. — On lit dans le Progrès de
Château-d'Éx, N° de samedi dernier :

Nous avons eu cette semaine un temps clair, mais
doux. Pendant le jour, il fait chaud comme au prin-
temps, de telle sorte qu'aux endroits bien exposés on
voit les arbres printaniers montrer leurs boutons.
Heureusement, les nuits arrêtent cette végétation
trop hâtive. Le peu de neige que nous avons s'en va
rapidement, les adroits en sont complètement dé-
pouillés.

Le thermomètre marquait vendredi aux Bossons à
1 heure + 2° à l'ombre et au nord et + 31° au soleil.

VARIÉTÉS

CORRESPONDANCE ARGENTINE

Durant ces dernières années, une brochure que
j'ai sous la main, intitulée : *Manuel de l'émigrant
dans la république Argentine*, a été répandue à pro-
fusion en Europe, dans le but d'encourager l'émigra-
tion au Rio de la Plata.

La dite brochure, qui contient des données très
exactes au sujet des productions du pays et des cul-
tures qui y conviennent, laisse cependant à désirer
sous certains points de vue que nous allons éclaircir
brièvement.

Il est vrai que l'Argentine est un pays d'un grand
avenir; il est vrai que beaucoup d'étrangers y ont
rencontré l'aisance et la fortune : mais il y a aussi
des maux, que l'auteur, M. Pelliza, a eu soin d'oublier,
et que je me permettrai de signaler, pour l'édifica-
tion de ceux surtout qui croiraient que l'Amérique
est un eldorado où tout croîtrait comme par enchan-
tement.

Je passe les premières pages qui ne contiennent
qu'un aperçu historique du pays pour aborder direc-
tement au chapitre III, qui traite des franchises con-
stitutionnelles accordées aux étrangers.

Page 7, 2° alinéa, nous lisons : « La propriété est
inviolable, et aucun habitant de la nation argentine

ne peut être privé de la sienne, si ce n'est en vertu
d'une sentence juridique basée sur une loi. »

Bien qu'inscrit dans la Constitution, cet article a
été souvent laissé à l'état de lettre morte.

Combien de nos compatriotes pourraient nous ra-
conter comment, en temps de révolution, ils ont vu
leurs maisons envahies par une soldatesque sauvage,
qui enlevait les chevaux des pauvres colons, qui man-
geait, buvait, rançonnait comme dans une ville prise
d'assaut, et cela par ordre de ceux-là même qui de-
vaient veiller à l'observance des lois.

Nous en aurions pour un volume à signaler tous
les abus, mais, en passant, il est impossible de ne
pas flétrir les excès que les troupes de l'intervention
commirent dans la province de Santa-Fé, après la
défaite des civiques radicaux.

Des citoyens suisses, rangés et honnêtes, étrangers
aux troubles politiques, ont été assaillis dans leurs
foyers, maltraités, brutalement conduits en prison,
pendant que femmes et jeunes filles subissaient les
derniers outrages.

Et à la Chambre, des députés soutinrent que les
colons avaient tort.

Plus loin, à la fin de l'alinéa précité, il est dit :
« Aucun corps d'armée ne peut exercer ni exiger de
réquisitions. »

Cruelle ironie que l'expérience a démontrée, qui s'est
toujours répétée, et toujours se répétera, malgré de
belles phrases imprimées et jetées en pâture aux trop
naïves populations d'outre-mer.

Même page 7, 3° alinéa, il est dit qu'aucun habi-
tant de la nation argentine ne peut être condamné
sans une loi basée, sans une loi antérieure au fait qui
motive le procès, ni jugé par des commissions spé-
ciales, ni soustrait à ses juges naturels désignés par
la loi avant le fait, motivant la poursuite. Aucun ci-
toyen ne peut être arrêté, sinon en vertu d'un ordre
écrit de l'autorité compétente.

Ici, les faits, actes arbitraires, emprisonnements
illégaux, mauvais traitements, arrivent, compacts,
infligent un sanglant démenti à ces articles toujours
violés de la Constitution.

Très souvent, les juges de paix et commissaires ne
connaissent d'autre loi que celle du caprice.

Ils règnent en pachas (pas tous, mais une bonne
partie), en vrais tyranneaux, faisant de la justice un
métier lucratif, flattant les forts, les riches, écrasant
les pauvres, certains que leurs plaintes seront débou-
tées, obligeant des malheureux à payer des amendes
exorbitantes pour d'insignifiants délits, pendant que
des malfaiteurs reconnus reçoivent les coups de cha-
peaux.

A la campagne, les préposés à la sécurité publique
se recrutent dans la lie de la société. Les *policianos*
ont presque tous, dans leur passé, quelque chose de
vilain, un délit ou un crime grave à occulter; ce sont
généralement des chenapans de la pire espèce, vo-
leurs, débauchés, qui s'entendent à merveille à dé-
pouiller l'individu qu'ils amènent au violon, bien sou-
vent sans aucun motif, si ce n'est pour l'alléger des
piastres qu'il peut posséder.

Nombre de Fribourgeois pourraient donner d'inté-
ressantes conférences au sujet de l'abolition des pei-
nes corporelles, article ainsi conçu : « Les châtiments
corporels sont abolis pour toujours. »

Pour ne citer qu'un cas, rappelons qu'un jeune
homme de Vuadens, nommé Gillerd, doux et inoffen-
sif, fut assassiné à Baradero, il y a quelques années,
par des gens de la police, d'une manière tellement bar-
bare quedes Indiens de la pampa eussent été indignés.

Même alinéa, nous lisons : « Les prisons seront
saines et propres, pour la sécurité et non pour le
châtiment des prisonniers qui y seront renfermés, et
toute mesure qui aboutirait à humilier les détenus
au delà de ce qu'elle exige, entraînerait la responsa-
bilité du juge qui l'aurait autorisée. »

Au dire des personnes compétentes, les prisons de
la nation laissent beaucoup à désirer, les causes s'y
éternisent dans les complications d'une interminable
procédure, désespérant ainsi aussi bien le coupable
que l'innocent.

Dans les provinces, les prisons présentent un as-
pect repoussant, et les malheureux inculpés sont li-
vrés sans défense aux caprices des *policianos*, qui
obligent les prisonniers à se livrer aux plus humili-
antes occupations, qui les rouent de coups, s'ils n'o-
béissent aveuglément aux volontés de ces brutes,
complètement dénuées de sentiments humains.

Page 9, dernier alinéa : « La justice est absolu-
ment gratuite, moins les droits de papier timbré, les
honoraires d'avocats, procureurs, etc. »

Il serait bon d'ajouter que la justice est gratuite
pour les riches, les influences politiques qui font à
leur gré la pluie ou le beau temps. La justice est
gratuite pour celui qui peut graisser les mains des
juges et des commissaires, mais le pauvre se voit or-
dinairement condamné, lors même que les meilleures
raisons du monde plaident en sa faveur. Le favori-

tisme est poussé jusqu'à ses dernières limites : une
corruption éhontée et sans contrôle domine, à la
campagne par excellence, où les mots juges et com-
missaires sont devenus synonymes de voleurs. Les
preuves abondent tellement que nous pourrions citer
de très nombreux exemples.

Vient ensuite un tableau des salaires que gagnent
les ouvriers et artisans. En cet endroit, l'auteur a
bien soin de passer sous silence la dépréciation du
papier-monnaie, qui battait, déjà son plein en 1888,
époque vers laquelle fut imprimée la brochure. Ce ta-
bleau éblouissant n'est pas juste, car aujourd'hui, si
un ouvrier gagne trente piastres par mois, il ne ga-
gne réellement que 9 piastres or, soit 45 francs.

Page 12, 2° alinéa, je lis, concernant la province
de Buenos-Ayres : « En huit ans, l'ouvrier laborieux
et honnête aura pu se constituer un foyer enviable,
devenir riche et considéré dans le pays; et comme
les écoles gratuites sont disséminées en grand nom-
bre sur tous les points de la province, il aura la faci-
lité d'élever et d'instruire ses enfants sans dépense,
et sans les inconvénients qu'entraîne la distance. » (!!!)

Les preuves contradictoires abondent pour détruire
l'exagération contenue en ces lignes. Si, durant l'es-
pace de huit ans, des agriculteurs se sont enrichis,
ce ne sont que d'infimes exceptions, et nullement la
généralité prise parmi les gens travailleurs et écono-
mes. Quelques-uns auront acquis une aisance rela-
tive, mais le plus grand nombre, au bout de huit ans,
cheminent encore lourdement, souvent bien gênés
dans leurs affaires. Et des sauterelles, des gelées, des
ouragans qui détruisent des récoltes entières, qui
plongent dans la désolation de nombreuses popula-
tions, il n'en est nullement fait mention, tout est pour
le mieux. Il est vrai qu'un homme travailleur se
créera plus tôt une petite position en ce pays que
sur le sol épuisé de la vieille Europe, mais cela au
prix de combien de sacrifices?

Disons ce qui est juste sans augmenter ni dénigrer
les avantages que trouvent les émigrants à leur arri-
vée sur le sol argentin. UN BULLOIS.

L'hiver.

Cruel hiver, tu reviendras toujours
Couvrir le sol de ton manteau d'hermine,
Et les frimas, succédant aux beaux jours,
Ramèneront dans la pauvre chaumière
Un triste lot : la souffrance et les pleurs!
Du Nord glacé, le vent chasse la neige;
Partout enfin, le givre peint ses fleurs.
Oh! qu'ils ont froid, ceux que rien ne protège!
Froide saison, ton nom nous fait frémir;
Sans feu, sans pain, voyez quelle souffrance!
Ah! l'on entend le malheureux gémir!
Aucun secours, nul rayon d'espoirance
Ne réjouit le cœur de l'indigent.
Du vieil hiver, le sinistre cortège,
Nous apparaît sous ses cristaux d'argent.
Oh! qu'ils ont froid, ceux que rien ne protège!
Maudit verglas, perfide et dangereux,
Sur ton miroir, maint piéton fut victime;
Combien souvent vit-on le malheureux
Faire de toi la connaissance intime!...
Soyons prudents, quand partout sous nos pas,
La couche unie recèle un méchant piège,
Car de nous tous l'hiver vent le trépas.
Si du péril... oh! rien ne nous protège!
Vieux décharné, tu nous étreins longtemps
De tes grands bras raidis par la froidure.
Disparais donc pour laisser au printemps
Le beau retour de sa fraîche verdure.
Maudit sois-tu, terrible potentat,
Nous torturant par ton odieux siège;
Nous subissons ton nouvel attentat,
Mais qu'ils ont froid, ceux que rien ne protège!
Mois désolés de la triste saison,
Passez, passez, laissez la vie renaître
Et le bonheur régner à la maison.
Oh, c'est janvier, le mois qui fait connaître
Son dur empire au pauvre infortuné.
Quand de nos maux le lourd fardeau s'allège,
Portons secours à l'être abandonné,
Car ils ont froid, ceux que rien ne protège!
Bulle, janvier 1894. C. JOLLIET.

Si vous ne digérez pas

l'huile de foie de morue, prenez le Dépuratif Golliez au brou-
de noix phosphate et fer, apprécié depuis 20 ans et recom-
mandé par de nombreux médecins. — En flacons de 3 fr. et
5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. Exigez la
marque des Deux Palmiers.
Vente en gros : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Fortes réductions de prix dans la liquidation

des articles suivants :
Etoffes pour vêtements et tabliers, garanties au lavage,
à 35 cent. le mètre.
Etoffes en laine et tissus modernes à 45, 65, 75, 85, 95
le mètre. Etoffes pour robes, jupons et blouses à 75, 95,
1,05 le mètre. Soldes de coupons en étoffes à laver, en
laine et coton, à 22-25 c. le mètre. Etoffes pour messieurs
et garçons, excellentes qualités, à 75, 95, 1,25, 2,95-6,45.
Cheviots, buckskins et étoffes pour pardessus, le mètre
de 2,45-8,85. Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich.
Envoi franco à domicile des étoffes et échantillons en
liquidation.

Nous rendons nos lecteurs attentifs sur la
Brochure populaire de Warner accompagnant le nu-
méro de ce jour.

F. Jelmoli

Dépôt de fabrique
ZURICH

N. B. Echantillons de tous les articles — couvertures comprises — par retour. Marchandises franco, gravures gratuites.

Mes deux maisons de commerce sont fermées les dimanches et jours de fête.

Draperie hommes et garçons.

Eberhaut, 85 cent. p. mètre, milaine, rotors et panamas, 130 cm. **Fr. 1.95**
Lastings et futaines, fr. 2.10 p. m., milaine-sur-fil **> 4.75**
Buckskins, rotors pour habillements de garçons, excell. tissus **> 2.50**
Cheviots et diagonales anglais, 140 cm., noir et marine **Fr. 2.75 à 14.75**
Laines peignées anglaises, pure laine, noir et marine **> 8.50 à 12.65**
Spécialité en tissus anglais et d'Ecosse, p. complets élégants **> 6.25 à 16.50**
Draps noirs, marques spéciales, 140 cm., pure laine, p. habits **> 6.45 à 18.25**
Satins noirs, marques spéciales, 140 cm., pure laine, p. pantalon **> 6.65 à 20.15**
Eatiné et diagonale anglais, 140 cm., pour pardessus **> 8.45 à 16.75**
Flotteur, imperméable, 145 cm., pour manteaux-pèlerines **> 4.75 à 7.95**

Etoffes pour dames.

Féruvienne et Melton, grande largeur, uni, rayé et □ **Fr. — 75 à —.95**
Etoffes noires, fantaisie, cachemire et mérinos, pure laine **> 1.15 à 4.85**
Cheviot, diagonal, serge, jacquard, gr. larg., pure laine **> 1.75 à 5.25**
Nouveautés en grands assortiments, changeant, bouclé, etc. **> 1.35 à 6.45**

Couvertures lit, chevaux et bétail.

Couvertures Grison, fr. 1.75, couv. milaine, toute grandeur, de Fr. 2.25 à 6.45
Couvertures rouges, garant. pure laine, rouge grand-teint **> 4.50 à 20.45**
Couvertures blanches, avec bord. rouge ou bleue, toute gr **> 5.95 à 24.50**
Couvertures mélange Ia, avec bord. coul., toute grandeur **> 2.95 à 17.75**
Couvertures Lama extra, 145/200 cm., toutes les nuances **> 8.45 à 9.50**
Couvertures gris argent, extra lourde, avec bordure bleue **> 6.45 à 7.45**
Couvertures naturelles à bordure Jacquard, toute grandeur **> 10.95 à 17.50**
Couvertures Jacquard, pure laine, dessins magnif. multicol. **> 13.50 à 28.—**

Je solde une partie de couvertures de lit, de chevaux et de bétail à des prix très réduits. (Demandez-en échantillons.) [596]

Toileries (75 à 200 cm.) et impressions.

Toile-coton, écrue et blanchie, 28 cent. par mètre, 150 cm. **Fr. —.85 p. m.**
Duvet-croisé et Limoge, 150 cm., fr. 1.25, vareuse, 120 cm. **> 1.65**
Flanelles chemises et Oxford, 60 c. p. m., nappes et serviettes **> —.65 pièce**
Flanelle p. laine, fr. 1.25, impr. de Mulhouse et cot. de Vichy, 45 à 90 c. p. m.

FROMENTS DU PAYS

BLÉS ORGES et AVOINES comprimés.

Marchandises saines et garanties. [735]
Prix très réduits.
Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

Charron et maréchal.

Les soussignés viennent d'ouvrir à BULLE, chez M. Dupont, près de la laiterie, un atelier de charron et de maréchal. Ils se recommandent à la bienveillance du public pour tous les travaux concernant leur état, notamment la construction de chars et voitures et la fabrication de charrues.

Prix très modérés.
Jules Overney, charron.
Georges Dunand, maréchal.

59]

Bégaiement, Balbutiement

et tous les défauts de la prononciation sont guéris par la (H222Y)

Clinique Walther

pour les vices de l'appareil vocal à Berne

120 Altenberg 120
Prospectus gratuits.
Un nouveau cours commencera prochainement. Prière d'écrire de suite.

ATTENTION !

Le soussigné met le public en garde contre certaines personnes vendant de la gentiane soi-disant de sa fabrication.

On est prié de faire attention à l'étiquette portant son nom dont chaque bouteille de sa véritable gentiane est revêtue.

F. Currat, distillateur, Grandvillard.

91]

A vendre :

Un joli petit domaine en très bon état, de la contenance de 10 poses et situé tout près d'un village.
S'adresser au bureau du journal. [89]

GRAND DÉPOT

DE BEAU GROS SON

Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau gros son. Rabais important par wagon complet.
722] Casimir Pilloud, dépositaire.

BOV MARCHÉ !!!

Tout de la dernière récolte et de 1^{re} qualité.

Gros pruneaux tures	10 kg. 100 kg.
Grosses poires sèches	3.30 30.—
Quartiers de pommes douces	4.10 38.—
Figues en couronnes	5.50 53.—
Raisins secs	3.90 36.—
Grosses noix	5.60 52.—
Riz gros grain	3.80 34.—
Morue	3.45 32.—
Excellents jambons fumés	5.90 55.—
Lard gras	15.— 146.—
Graisse de porc	14.80 145.—
Beurre de noix de coco	10.80 99.—
Beurre fondu extra fin pour la cuisine	13.— 122.—
Miel d'abeilles garanti pur	20.50 195.—
J. WINIGER, Boswyl	17.50 162.—

96] (H497Q) (Argovie).

Attention !

Le magasin BOSSON fils, chapetier, à Bulle, est transféré à côté de la poste, à Bulle. [98]

INFLUENZA

Nous croyons obliger les nombreux amis des remèdes domestiques à l'Ancre en signalant ici le fait que le véritable Pain-Expeller à l'Ancre s'est montré d'une efficacité constante dans le traitement de l'influenza. Parmi les attestations qui nous sont parvenues à ce sujet, dans les derniers temps, nous en citons une de M. B. de Lozinsky, à Lodz-Wolczanska, N° 751 (Russie), du 26 déc., parce que son origine russe y ajoute une valeur toute particulière :

« L'influenza s'est déclarée à deux reprises chez moi et chaque fois je suis parvenu à l'enrayer dès le début par l'application du Pain-Expeller à l'Ancre, dès l'apparition des premiers symptômes. Je le crois de mon devoir de vous communiquer sans retard les précieux services que votre excellent remède m'a rendus, pour que, dans l'intérêt d'autres victimes de l'influenza, vous puissiez y donner la plus large publicité possible, à quoi je vous autorise par la présente. »

Il résulte des autres lettres qui nous sont adressées sur le même sujet que les malades se trouvent le mieux de l'application du Pain-Expeller en frictions sur la p.itrine, le dos, les mollets et la plante des pieds ; à la suite de ce traitement, une abondante et bienfaisante sueur ne tarde pas à apparaître. Ces frictions opèrent non seulement de la sorte en excellent dérivatif pour les poumons, mais elles apportent encore un prompt soulagement aux douleurs. Les flacons à 1 et 2 fr. dans les pharmacies.

POUR BÉTAIL

Nourriture à bon marché!

Beau froment comprimé, à 18 fr. les 100 kg.
Mais concassé, à 17 fr. les 100 kg.
Farines pour engrais, orges, avoines, Tourteaux de lin et de sésame.
Graines et farine de lin.

PRIX EXCEPTIONNELS

742]

Jos. CROTTI, Bulle.



174, rue Saint-Jacques, à Paris

VOYELLES
A O On É È I Eu U An On In Un

CONSONNES
Pe Be Te De Fe Ve Ke Gue Le Re Me Ne Gne Je Che Se Ze

RÈGLE GÉNÉRALE : Écrire les Sons et non pas les LETTRES.
RÈGLE des CONSONNES : Seules L et R s'écrivent en remontant.
RÈGLE des VOYELLES : Les tourner de manière à éviter les angles.

Nota. — Les points et accents ajoutés à certains signes s'omettent habituellement.

Grâce à toi, Duployé, du fougueux orateur

Je fixe, en me jouant, la rapide parole,

De l'esprit impatient je seconde l'ardeur

Et saisis la pensée avant qu'elle s'envole;

De l'élève et du maître, épargnant les instants,

Sous les yeux de l'enfant je pose la dictée;

Du commerçant actif je décuple le temps,

Je suis le *Fiat lux* de la classe illettrée.

Méthode pour apprendre sans maître, en 2 heures. 12c 4/10. Franco, 5 fr.
200 volumes en STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ

A louer :

A Bulle, pour le 1^{er} avril, une grange avec écurie, au besoin avec une pièce de terre attenante. Pour renseignements, s'adresser à Jean-Joseph ANDREY, à Bulle. [94]

A LOUER

Un logement de 2 grandes chambres et cuisine; vue sur la Promenade. S'adresser à BAUDÈRE, ébéniste. [95]

Blanchisseuse-repasseuse.

La soussignée vient de s'établir à Bulle, maison de Mme Vve Nicolas Gex, comme blanchisseuse et repasseuse. Travail prompt et soigné. Prix très modérés. Marie GROSS 803]

RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux.
Emile JUDET
sur les Places, BULLE [68]

A VENDRE

Une couteuse de 84 litres, en très bon état, à un bas prix. S'adresser au bureau du journal. [9]

A vendre :

Un bon chien de garde, pouvant s'atteler. — S'adresser au bureau du journal. [84]

A LOUER

Un joli logement. Entrée de suite. S'adresser au bureau du journal. [87]

On demande

dans une famille une bonne cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

A louer :

Un joli logement de trois chambres avec cuisine et dépendances. — S'adresser à Vve GREMAUD, notaire, Bulle. [97]

Le seul vrai

Savon au goudron et soufre

fabriqué par BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich,

surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements.

Se méfier des contrefaçons.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.



BREVETÉ!!!

LE

Ciment Universel

de Plüss-Staufur

est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr.

Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.



POUR une publicité efficace

DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL
S'adresser à LA

Suisse libérale

un des journaux les plus répandus dans le canton et la Suisse.

Annonces 15 centimes la ligne. S'adresser directement : Administration de LA SUISSE LIBÉRALE rue du Concert 8, Neuchâtel.

SUCCÈS MERVEILLEUX!

Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille. PAPIER A LETTRES Carnets de laiterie, etc. CARNETS DE MENAGE à 10 cent.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.